



Les informations paraissant dans la rubrique «Association du personnel» sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

STAFF ASSOCIATION

☎ 2819 - 4224

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

LA SECURITE DE L'EMPLOI AUX USA

En attendant la parution du Rapport final du Comité d'Evaluation du CERN qui est maintenant imminente, nous vous présentons cette semaine le résumé d'un article **preventing layoffs** (1986, US Department of Labor, Bureau of Labor-Management Relations and Cooperative Programs, Washington D.C.) écrit par le Professeur G.B. Hansen de l'Université de l'Utah et directeur de l'Utah Center for Productivity and Quality of Working Life.

Nous y avons relevé cinq arguments contre des mesures qui mettent en cause la sécurité de l'emploi, un thème qui est aussi considéré comme primordial de l'autre côté de l'Atlantique. Nous espérons que le Conseil du CERN gardera ces considérations en tête lorsque ses membres prendront prochainement des décisions dans le domaine de la politique du personnel.

“Appartient-il aux employeurs d'assurer à leurs travailleurs la sécurité de l'emploi ? Question difficile. Si beaucoup d'entreprises sont naturellement enclines à rechercher une relation de longue durée avec leurs salariés et s'efforcent même de développer une sorte d'identité collective au sein du personnel, pourtant, dès que les affaires vont mal, la réduction des effectifs est souvent la première mesure qui sera prise pour tenter de remédier à la situation.

Selon G.B. Hansen, Professeur à l'Université de l'Utah, l'expérience des dix dernières années montre que recourir aux licenciements pour rétablir une situation financière difficile n'est pas toujours la solution la plus sage et qu'elle peut même aggraver les choses. D'autres mesures sont préférables. Plusieurs études récentes ont mis en lumière une corrélation positive entre la sécurité de l'emploi et l'augmentation de la productivité. Cinq grands arguments semblent militer en effet en faveur de la sécurité de l'emploi :

- *licencier coûte cher si l'on ajoute les indemnités de départ, les frais administratifs et juridiques, les prestations sociales qui doivent être maintenues un certain temps après la cessation de service, et les coûts de réembauche et de formation d'un nouveau personnel quand l'entreprise repart ;*
- *les licenciements sont mauvais pour l'entreprise qu'ils désorganisent sur le plan du personnel comme sur celui de la production ; ils créent un climat de tension, poussent les meilleurs travailleurs à s'en aller et entraînent une rotation trop rapide de la main-d'oeuvre qui peut conduire à une chute de la productivité ;*
- *la sécurité de l'emploi crée un climat dans lequel les salariés adhèrent à l'idée du changement continu dans un but de compétitivité ;*
- *on ne peut exploiter le potentiel de productivité qu'apporte le changement que par la coopération de salariés qui savent que ce changement ne menace pas leur emploi.*
- *la sécurité de l'emploi est un réel besoin ; la jurisprudence américaine a déjà plusieurs précédents qui admettent que le contrat tacite qui lie l'employeur et le salarié limite le droit de l'employeur à licencier à son gré.*

Des solutions ont déjà été trouvées, estime le Professeur Hansen, où l'ajustement économique se fait sans menacer la sécurité de l'emploi : la compression des coûts directs, la réduction des heures supplémentaires et la concertation entre les employeurs et salariés sur des programmes de productivité.

Il y a aussi des moyens tels que l'introduction de produits de substitution, une réforme de l'actionnariat de l'entreprise et d'autres méthodes de réduction des effectifs telles qu'érosion naturelle, congés volontaires (temporaires), retraite anticipée, partage de postes, réduction de la durée du travail et travail à temps partiel.

Le Professeur Hansen illustre son raisonnement par plusieurs études de cas.”

FÊTE DE NOEL DES ENFANTS

La séance récréative à l'occasion de NOEL aura lieu cette année le :

SAMEDI 12 DECEMBRE 1987, à 14h.00
à l'Amphithéâtre du CERN - Bâtiment Principal

L'Association du Personnel en collaboration avec l'Administration a le plaisir d'y inviter les enfants du personnel du CERN nés durant les années 1980-1981-1982. Les parents des enfants concernés recevront prochainement une invitation à cet effet.

Nous demandons aux personnes désireuses d'aider au bon déroulement de cette manifestation de bien vouloir se faire connaître auprès du Secrétariat de l'Association du Personnel - Claudine BALEUR ☎ 2819 ou 4224.

CHILDREN'S CHRISTMAS PARTY

The Christmas party will take place this year on

SATURDAY 12 DECEMBER 1987, at 2 p.m.
Main Auditorium

The Staff Association with the cooperation of the Administration, is pleased to invite all children of CERN staff born in 1980, 1981, 1982.

The parents of the children concerned will shortly receive an invitation.

We would ask anyone interested in helping to make this affair a success to contact Staff Association - Claudine BALEUR ☎ 2819 - 4224.

COMITE DES AFFAIRES CULTURELLES

La Section des Expositions Artistiques du Comité des Affaires Culturelles organise une exposition réservée à tout le personnel travaillant sur le site du CERN qui désire présenter ses travaux artistiques.

Elle se tiendra **du 25 janvier au 5 février 1988**

Tous les éventuels exposants qui souhaiteraient y participer sont priés d'assister à une réunion d'information qui se tiendra le :

MARDI 15 DECEMBRE 1987, à 12h.00
dans la Salle de Conférence de l'Association du Personnel
Bâtiment 61

JARDIN D'ENFANTS

Le Jardin d'Enfants du CERN recherche :

1. **un retraité** pour effectuer des travaux d'entretien au Jardin d'Enfants du CERN.

Conditions :

- . résider en Suisse ou détenir un permis
- . aimer les enfants
- . être habile et bricoleur
- . 4 heures par mois rémunérées

2. **une personne pour effectuer le ménage à midi.**

Conditions :

- . résider en Suisse ou détenir un permis
- . aimer les enfants
- . 1 heure par jour rémunérée

Si vous êtes intéressé(e), veuillez prendre contact avec Claudine BALEUR au Secrétariat de l'Association du Personnel, ☎ 2819, tous les jours jusqu'à 16h.00.

CREDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES

Les jours de permanence du CREDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES pour le mois de décembre sont les suivants :

Vendredis 4 et 18 décembre 1987
de 14h.00 à 15h.45
Association du Personnel - Bâtiment 64-R-002

CULTURAL AFFAIRS COMMITTEE

The art Exhibition Committee is intending to put on an exhibition of work by all personnel working at CERN in the New Year.

The exhibition will last from

25 January to 5 February 1988

All members of the staff wishing to exhibit their work are requested to attend the preliminary briefing on :

TUESDAY 15 DECEMBER 1987, 12 a.m.
Staff Association Conference Room - Building 61